



CH LAVAUUR



Le jeudi 26 janvier 2012

AU PAIN SEC ET A L'EAU...

Est-ce le nouveau régime que souhaite proposer la Direction des Services Economiques (DSE) aux patients hospitalisés en Psychiatrie et participants à un séjour thérapeutique ?

Nous avons découvert un peu par « inadvertance » cette situation brutale, imposée aux patients et aux soignants et surtout nous avons été surpris du manque de réaction des différents interlocuteurs qui sont les nôtres. En effet il a fallu que nous soulevions depuis quelques jours cette problématique pour qu'enfin elle soit abordée...

La CGT a donc rencontré le 20 janvier 2012 le Chef de Pôle de Psychiatrie adulte, en présence de son assistante le Cadre Supérieur de Santé, pour avoir son avis et connaître ses intentions.

Quel est le problème ?

Il a été décidé par la DSE de diminuer de façon inacceptable le budget repas des patients de 3 € à 2.50 € par repas (midi et soir).

Il n'était déjà pas évident de faire manger des personnes pour 3 € par jour, imaginez un peu avec 2.50 €.

Allons-nous être obligés d'accompagner les patients en séjour à la Soupe Populaire ou aux restos du cœur ?

De qui se moque-t-on ? Des patients bien sûr et accessoirement des soignants qui les accompagnent à l'occasion de ces activités à visées thérapeutiques.

Cette diminution, ou pour être plus clair ces économies réalisées dans les assiettes des patients vont-elles se faire dans une espèce d'indifférence ? Va-t-on assister à une sorte d'acceptation résignée, des décisions administratives particulièrement choquantes ? Qu'en est-il de notre positionnement soignant ?

C'est justement parce que nous refusons ces économies inacceptables, parce que nous refusons de baisser la garde et parce que nous nous appuyons sur nos valeurs soignantes que nous sommes montés ce jour au créneau.

Le Chef de Pôle reprend quelques éléments de la DSE et évoque des dysfonctionnements dans les commandes des repas (commandes trop importantes et en décalage avec le nombre de patients en service).

Il y a peut-être des problèmes à régler mais il est inique de le faire en diminuant le budget des repas en séjour ou en sortie.

Les patients ont droit comme les autres à un peu plus de respect et surtout à un peu plus de nourriture dans leurs assiettes !

N'oublions pas que ces derniers acquittent un forfait hospitalier et un prix de journée. La prestation à laquelle ils ont droit en sortie ou en séjour n'est pas à la hauteur de leurs dépenses. Petite parenthèse leur quotidien en matière d'hébergement ou en quantité de repas n'est pas non plus toujours au RDV.

Nous avons demandé au Chef de Pôle d'intervenir auprès de la DSE pour que ce budget revienne à minima à 3 € et même les dépasse. Les arguments ne doivent pas être trop difficiles à trouver pour appuyer une telle demande.

Qui peut réaliser un repas pour 2.50 € ? Enfin, un peu de sérieux et de correction vis-à-vis des patients.

A notre connaissance le budget petits fours servis à l'occasion des vœux 2012 de la Direction et du Prdt du CS n'a pas été revu à la baisse !!

Dernier point abordé par la CGT avec le Chef de Pôle : le budget des activités thérapeutiques. Il est insuffisant et identique depuis plusieurs années. Tout augmente à l'extérieur et des nouvelles structures ont besoin d'un budget. L'enveloppe resterait la même ? Pas question pour la CGT.

Il serait enfin temps de demander une augmentation et de profiter de l'arrivée du nouveau Directeur pour la porter. C'est ce que nous avons demandé au Chef de Pôle. Pour rappel c'est une question que nous avons déjà posé en CTE et qui avait laissé de marbre l'ancien Directeur.

Nous attendons de la part du Chef de Pôle mais également des médecins une réaction et des prises de position en faveur d'une augmentation du budget repas sortie thérapeutique mais également une augmentation du budget activités thérapeutiques.

Les sujets de préoccupation ne manquent pas en Psychiatrie, les deux abordés ce jour le sont, d'autres le sont tout autant.

Les soins relationnels et les moyens humains et financiers pour les réaliser doivent être à la hauteur.

C'est là, la moindre des choses...

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr